

timony in cases of sexual abuse (331-341 to 331-348) and seven concerning the Katimavik program (331-349 to 331-355).

Mrs. McDougall (St. Paul's), seconded by Mr. Hnatyshyn, by leave of the House, introduced Bill C-103, An Act to amend the Loan Companies Act, the Trust Companies Act, the Bank Act and the Quebec Savings Banks Act in respect of certain regulatory matters, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Pursuant to Standing Order 64(6), the following Question was made an Order of the House for a Return:

No. 413—*Mr. Robichaud*—

1. Does Tourism Canada have a research program on tourism and, if so (a) what amounts were allocated in (i) 1984 (ii) 1985 (b) following the November 1984 economic statement, how many persons were laid off in the (i) research bureau (ii) library?

2. Are private firms hired under contract to do research and, if so, in (a) 1984, how many firms were hired and what were the names of the firms and, in each case, the amount of the contracts (b) 1985 (i) how many firms will be hired and what are their names if known (ii) what type of research will they undertake (iii) was the research bureau of Tourism Canada considered for the complete research and, if not, for what reason?

3. Were Camp Advertising, Foster Advertising and Hayhurst Advertising invited to submit to the Cabinet Committee on Communications a tender for advertising contracts from Tourism Canada and, if so, were other firms also invited?

4. Did the Cabinet Committee select Camp Advertising and, if so, on what basis and for what reasons were the other firms not selected?—Sessional Paper No. 331-2/413.

Mr. Lewis, Parliamentary Secretary to the President of the Privy Council, presented,—Return to the foregoing Order.

The Order being read for the second reading and reference to a Legislative Committee of Bill C-91, An Act to establish the Competition Tribunal and to amend the Combines Investigation Act and the Bank Act and other Acts in consequence thereof;

Mr. Côté (Langelier), seconded by Mr. Hnatyshyn, moved,—That the Bill be now read a second time and referred to a Legislative Committee.

And debate arising thereon;

Pursuant to Standing Order 93(2), Mr. Speaker appointed Mr. Danis, from the Panel of Chairmen, to act as Chairman of the Legislative Committees on:

cas d'abus sexuels (331-341 à 331-348) et sept sur le programme Katimavik (331-349 à 331-355).

M^{me} McDougall (St. Paul's), appuyée par M. Hnatyshyn, dépose, avec la permission de la Chambre, le projet de loi C-103, Loi modifiant la Loi sur les compagnies de prêt, la Loi sur les compagnies de fiducie, la Loi sur les banques et la Loi sur les banques d'épargne de Québec à l'égard de certaines questions réglementaires, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'article 64(6) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N^o 413—*M. Robichaud*—

1. Tourisme Canada a-t-il un programme de recherche sur le tourisme et, dans l'affirmative, a) combien y a-t-on affecté en (i) 1984 (ii) 1985, b) à la suite de l'exposé économique de novembre 1984, combien de personnes ont été mises à pied (i) au bureau de recherche (ii) à la bibliothèque?

2. Des firmes privées sont-elles engagées à contrat pour effectuer de la recherche et, dans l'affirmative, en a) 1984, combien de firmes ont été embauchées et quels étaient leur nom et, dans chaque cas, le montant des contrats, b) 1985 (i) combien de firmes seront embauchées et quelles sont-elles si on les connaît (ii) quel genre de recherche effectueront-elles (iii) le bureau de recherche de Tourisme Canada a-t-il été considéré pour effectuer la recherche complète et sinon, pourquoi?

3. A-t-on invité les firmes *Camp Advertising*, *Foster Advertising* et *Hayhurst Advertising* à présenter une soumission au comité des communications du Cabinet pour l'obtention de contrats de publicité de Tourisme Canada et, dans l'affirmative, d'autres firmes ont-elles été invitées à faire de même?

4. Le Comité du Cabinet a-t-il choisi *Camp Advertising* et, dans l'affirmative, en fonction de quels critères de sélection et pourquoi aucune des autres firmes n'a été choisie?—(Document parlementaire n^o 331-2/413).

M. Lewis, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi à un Comité législatif du projet de loi C-91, Loi constituant le Tribunal de la concurrence et modifiant la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions et la Loi sur les banques et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

M. Côté (Langelier), appuyé par M. Hnatyshyn, propose,—Que ce projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et déferé à un Comité législatif.

Il s'élève un débat;

Conformément à l'article 93(2) du Règlement, monsieur le Président nomme M. Danis, choisi parmi le Comité des présidents, pour agir en tant que président du Comité législatif sur les projets de loi suivants: